

« Traversée de Comblain » (N654) : les travaux débutent cet automne pour une durée probable de minimum deux ans.

UN CHANTIER PILOTÉ PAR LA RÉGION WALLONNE

Annoncés depuis des années, les grands travaux conjoints d'égouttage et de dévoiement de la route régionale N654 au niveau de la "Traversée de Comblain" (sur les quais de la rive gauche) débiteront progressivement le 1^{er} septembre prochain. L'exécution des travaux sera pilotée par la Région wallonne (SPW - Direction des routes) et les travaux seront réalisés par l'entreprise AB-TECH - SOCOGETRA et ses sous-traitants.

PLUSIEURS CHANTIERS SIMULTANÉS

Demandant à l'entreprise une coordination renforcée, plusieurs chantiers seront menés conjointement pour le compte de différents organismes :

- pour le compte de l'intercommunale A.I.D.E. : **pose d'un nouveau collecteur**, côté maisons, de l'aval vers l'amont, et le raccordement des égouts afin de canaliser les eaux usées vers la future station d'épuration prévue en rive droite (à hauteur du recyparc) - une bonne nouvelle pour l'environnement ... ;
- pour le compte de l'intercommunale C.I.L.E. : **pose d'une nouvelle conduite d'adduction d'eau du Néblon**, côté rivière, ainsi que les nouveaux raccordements à la conduite de distribution ;

- pour le compte de la commune : réalisation d'un nouveau **pertuis pour le ruisseau du Moulin**, sous la N654, afin d'en faciliter l'écoulement y compris en cas de crue ;
- pour le compte d'autres **impétrants** : VOO, RESA et Proximus profiteront de ces chantiers pour renouveler leurs installations ;
- pour le compte du SPW : **dévoisement de la route régionale** (sécurisation, convivialité), nouveau revêtement, nouvel accotement côté Ourthe, nouvelles places de stationnement, enfouissement de l'alimentation de l'éclairage public et placement de nouveaux luminaires.

La commune fera réaliser de son côté les travaux d'aménagement des **nouveaux trottoirs** côté habitations et commerces dans le cadre d'un marché public de travaux distinct.

[L'infographie sur la double page suivante permet de détailler et de visualiser ces différents chantiers sur la Traversée de Comblain.](#)

UN CHANTIER COMPLEXE

Techniquement, ces chantiers seront complexes à réaliser et à coordonner. Le chantier de pose du collecteur (A.I.D.E.), de l'aval vers l'amont et, simultanément, le chantier de pose de la nouvelle conduite d'adduction d'eau du Néblon (C.I.L.E.), de

l'amont vers l'aval, nécessiteront chacun de creuser des tranchées de +/- 4 mètres de profondeur ; le premier du côté maisons, le second du côté rivière ; afin de pouvoir y placer les conduites. Ces deux chantiers seront heureusement réalisés par **tronçons successifs**.

Le chantier de pose du collecteur s'effectuera par tronçons de +/- 100m de long ; tandis que le chantier de pose de la nouvelle conduite d'eau s'effectuera par tronçons de +/- 60m de long. Dans les deux cas, un blindage soutiendra les terres et sécurisera le travail des ouvriers dans les tranchées. Une zone de stockage pour le matériel sera constamment prévue sur le côté. Seule **une bande de circulation** sera maintenue avec un système de feux alternés placés de part et d'autre de chaque tronçon (cf. page T4 « Impact sur la mobilité »). Bien entendu, au fur et à mesure de l'avancement des travaux par tronçons, la voirie sera rebouchée et rendue carrossable par l'entreprise. Ce n'est qu'à la fin du chantier, lorsque l'entreprise procèdera aux nouveaux aménagements de surface (dévoisement, nouvel accotement, etc.) qu'un nouveau revêtement en hydrocarboné sera posé.

Enfin, la rivière toute proche pourrait créer des problèmes d'inondation dans les tranchées et les intempéries pourraient bloquer les activités pendant la période hivernale.

Planning prévisionnel

▶ PHASE 1 (Planning détaillé) DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2020, TROIS CHANTIERS :

1. Pose du collecteur de l'A.I.D.E.

- Du 03/09 au 17/12/2020 (3 mois) : Chantier progressant côté maisons par tronçons de +/- 100 m, depuis la rive droite (future station d'épuration) jusqu'à l'ancien Garage Paulus ; poursuite du chantier le long du halage (derrière le garage), puis quai du Vignoble (côté maisons) jusqu'à l'entrée de la rue du Moulin. Bande de circulation côté rivière.

2. Pose d'une nouvelle conduite d'adduction d'eau côté Ourthe (C.I.L.E.)

- Du 01/09 au 02/12/2020 (3 mois) : Chantier progressant côté rivière par tronçons de +/- 60 m depuis la Place Neuforge (devant la Pharmacie « Joly » au n°20) jusqu'à la rue de la Gendarmerie. Bande de circulation côté maisons.
- Du 05/10 au 09/10/2020 (5 jours) : **Fermeture du Pont** (voir encadré page suivante)
- Du 05/11 au 12/11/2020 : **Fermeture de la N654 au niveau de la rue de la Gendarmerie** (voir encadré page suivante)

3. Réalisation du nouveau Pertuis du ruisseau du Moulin

- Du 07/09 au 16/09/2020 (10 jours) : 1^{ère} phase (sous le Quai de l'Ourthe), entre le n°17 (« Un Max de Goût ») et le n°19 (« Henry concept »). Bande de circulation d'un côté puis de l'autre.
- Du 30/11 au 18/12/2020 : 2^{ème} phase avec la remise en état de la voirie (pas de fermeture annoncée).

▶ PHASE 2 (Planning général) DE JANVIER À SEPTEMBRE 2021, TROIS CHANTIERS :

Le planning détaillé n'est pas encore connu et dépendra de l'évolution des travaux prévus en 2020.

1. Poursuite des travaux d'égouttage de l'A.I.D.E.

De janvier à août 2021 : Chantier progressant par tronçons de +/- 100 mètres, toujours côté maisons, de la rue du Moulin jusqu'au bout du quai du Cisaiwe. Bande de circulation côté rivière.

2. Pose de conduites de distribution en vue du raccordement (C.I.L.E.)

De mars à fin septembre 2021 : Chantier progressant par tronçons de +/- 60 mètres, sous le trottoir côté habitations, de l'aval vers l'amont.

3. Pose des impétrants (Voo, RESA, Proximus, éclairage public)

De mars à fin septembre 2021

Le planning prévisionnel détaillé ci-dessus est strictement théorique car il est basé sur les périodes de jours ouvrables, mais ne tient compte ni des intempéries probables, ni des imprévus éventuels. Il est donc fort probable que le chantier se déroule jusque fin 2022 et non jusque fin 2021.

▶ PHASE 3 (Planning à préciser en fonction de l'avancée des phases 1 et 2) DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2021

1. Travaux de dévoiement et de réaménagement en superficie de la voirie N654 ; réalisation de l'accotement côté rivière (SPW - Direction des routes)

2 jours de fermeture de la N654 sont d'ores et déjà annoncés pour la pose du revêtement en hydrocarboné (il n'est pas possible à ce stade d'annoncer les dates en question).

2. Travaux de réalisation des trottoirs côté maisons et commerces (Commune). À programmer.



Toute modification de ce planning fera l'objet d'une publication sur le site internet de la commune (www.comblainaupont.be - Rubrique « Travaux N654 ») et sera partagée sur la page Facebook « Comblain-info ».

Présentation des différents chantiers sur la N654



En bref, sur les tronçons en travaux :

- placement de feux alternés
- réduction à une bande de circulation
- maintien d'un trottoir piétons
- stationnement interdit

Pose de la conduite d'adduction d'eau (C.I.L.E.)

- Chantier côté rivière, de l'amont vers l'aval
- Tronçons de +/- 60 mètres

De septembre à décembre 2020 :

Pose de la conduite de transport d'eau de la Place Neuforge (devant la Pharmacie « Joly » au n°20) jusqu'à la rue de la Gendarmerie

De mars à fin septembre 2021

Pose de conduites de distribution en vue du raccordement sous le trottoir côté habitations, côté habitations, de l'aval vers l'amont.

Pose de la conduite d'adduction d'eau (C.I.L.E.)

5 jours de fermeture du Pont

Du 05 au 09/10/2020 (à confirmer)

Les travaux de la N654 au droit du Pont entraveront l'accès à celui-ci de 8h à 16h. L'accès au pont devrait être rouvert à la circulation tous les jours après le chantier, de 16h à 8h, afin de permettre aux habitants et entreprises de la rive droite d'accéder en voiture à leur domicile ou bâtiments en dehors des heures de chantier. Les poids lourds et les bus ne pourront pas passer. Un cheminement piéton permettant de traverser le pont sera prévu, sécurisé et utilisable en permanence durant le chantier. Un passage sera également garanti en permanence pour les ambulances. Un camion-citerne stationnera en rive droite en cas d'intervention urgente des pompiers.

Pose de la conduite d'adduction d'eau (C.I.L.E.)

5 jours de fermeture à hauteur de la rue de la Gendarmerie

Du 05 au 12 novembre 2020 (à confirmer)

La N654 sera fermée à hauteur du carrefour de la rue de la Gendarmerie. Par la suite, la rue de la Gendarmerie sera rendue inaccessible sur +/- 50 mètres, le temps de la pose de la conduite.

Réalisation d'un nouveau puits pour le ruisseau du Moulin (Commune)

entre le n°17 et le n°19 du Quai de l'Ourthe

• Du 07/09 au 16/09/2020

1^{ère} phase

• Du 30/11 au 18/12/2020

2^{ème} phase avec la remise en état de la voirie

Pose d'un nouveau collecteur et raccordement des égouts (A.I.D.E.)

Connexion à la future station d'épuration

- Chantier côté maisons
- Tronçons de +/- 100 mètres

De septembre à décembre 2020

- Traversée de l'Ourthe
- Halage derrière l'ancien Garage Paulus
- Quai du Vignoble Jusqu'à la rue du Moulin

De janvier à août 2021

Tout le reste de la Traversée depuis la rue du Moulin jusqu'au bout du Quai du Cisaive

HAMOIR

D'autres aménagements seront menés ultérieurement dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

- le réaménagement de la place Neuforge,
- l'élargissement et la réfection du pont,
- ainsi que l'aménagement d'une liaison cyclable entre les deux tronçons du RAVeL, via la Place Leblanc, la rue du Centre et la Place Neuforge.

Ces travaux seront réalisés dans un second temps, après la réalisation de ces travaux conjoints sur la N654, sous réserve de l'obtention du permis d'urbanisme et d'une subvention de la Wallonie (Développement rural). Dans le meilleur des cas, ces chantiers communaux sont espérés pour 2022.

AUTRES CHANTIERS PROGRAMMÉS EN 2021 :

Pose des impétrants (Voo, RESA, Proximus, éclairage public), hors voiries

De mars à fin septembre 2021 (à préciser)

Sauf en cas d'accident, aucune coupure n'est prévue (eau, électricité, Internet,...).

Dévoisement de la N654 et nouvel accotement côté rivière (SPW - Direction des routes)

De septembre à décembre 2021 (à préciser)

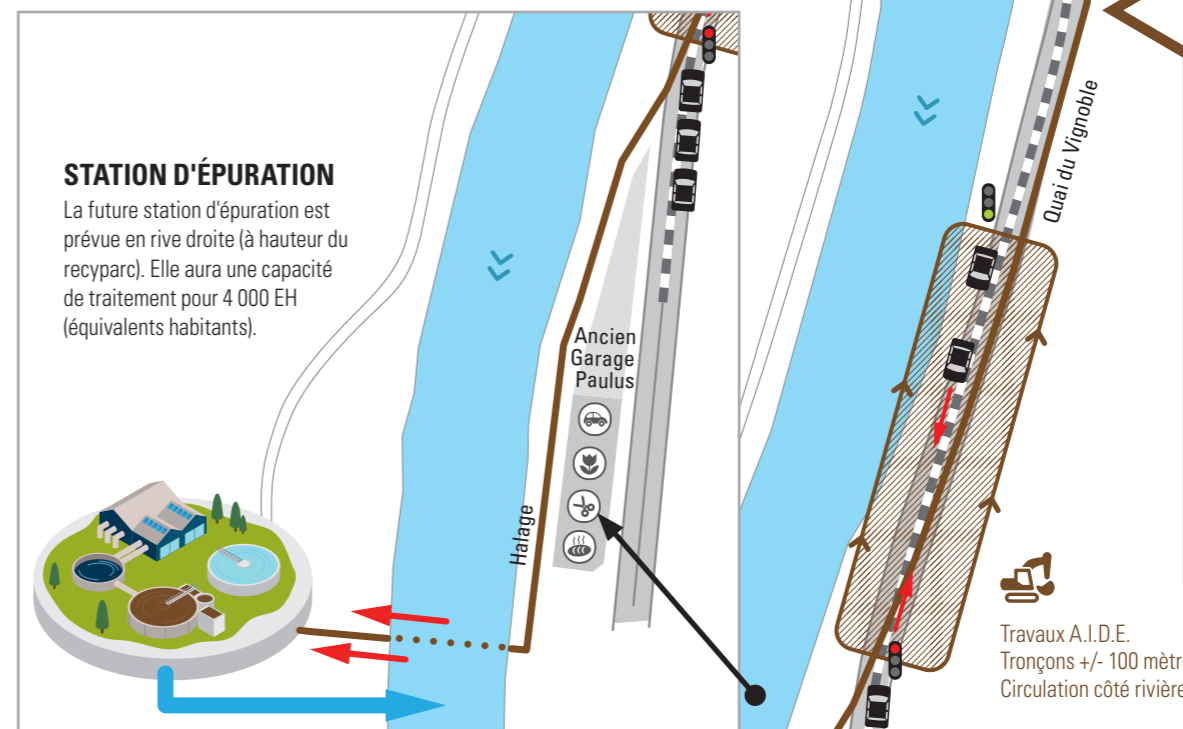
2 jours de fermeture de la N654 en toute fin de chantier pour asphaltage.

Réalisation de nouveaux trottoirs côté maisons et commerces (Commune)

De septembre à décembre 2021 (à préciser)

STATION D'ÉPURATION

La future station d'épuration est prévue en rive droite (à hauteur du recyparc). Elle aura une capacité de traitement pour 4 000 EH (équivalents habitants).



Travaux A.I.D.E. Tronçons +/- 100 mètres Circulation côté rivière

POULSEUR

Rappel : Toutes les dates correspondent au planning théorique annoncé par l'entreprise (cf. T1). Ce planning ne tient pas compte ni des probables intempéries ni des éventuels imprévus. Tout arrêt ou toute suspension des travaux impliqueront des reports dans ce planning.

Impact sur la mobilité



VÉHICULES

Les travaux seront réalisés par **tronçons successifs** sur lesquels, le temps de leur exécution, la route régionale sera réduite à **une seule bande de circulation** avec des **feux alternés**. Sur chacun de ces tronçons en chantier, le stationnement des véhicules ne sera plus possible.

La circulation des véhicules sera maintenue **tout au long des travaux** hormis lors des trois fermetures annoncées : la fermeture du Pont du 5 au 10 octobre 2020, la fermeture de la N654 au droit de la rue de la Gendarmerie du 5 au 12 novembre 2020 et en fin de chantier, fermeture de la voirie pour asphaltage. (cf. Planning prévisionnel page T1 et Infographie pages T2 et T3).

Le **trafic de transit et les poids lourds (sauf livraisons)** seront déviés en amont et en aval de la Traversée de Comblain via les routes régionales N633 (Poulseur - Aywaille) et N66 (Ouffet - Hamoir).



CIRCULATION LOCALE

Au niveau local, les voiries communales situées au droit de la N654 seront entravées lorsque les tronçons de chantier seront à leur niveau.

Concrètement, le chantier de **pose du collecteur** bloquera ainsi successivement, en fonction de l'évolution des tronçons, de l'aval vers l'amont : l'accès à la rue du Moulin (en principe fin novembre-début décembre 2020) ; puis, en 2021, l'accès à la rue de la Gendarmerie et à la Place Leblanc ; l'accès depuis la rue Simonis (en sens unique) ; puis l'accès à la voirie de la Place Neuforge (une déviation pourra certainement être installée sur la place) ; et enfin l'accès à la rue J. Paulus puis à la rue E. Vandervelde. Ces blocages ne dureront que le temps des travaux sur le tronçon de +/- 100m situé au droit de chaque carrefour. La circulation sur ces voiries pourra donc être perturbée dans un sens (en venant de la N654), mais ne sera pas interdite.

L'autre chantier de **pose de la conduite d'adduction d'eau**, côté rivière, bloquera quant à lui l'accès au pont du Vicinal début octobre et l'accès à la rue de la Gendarmerie, avec une fermeture ponctuelle de la N654, début novembre (cf. encarts spécifiques à ce sujet en pages T2 et T3).

Lorsque les feux alternés seront placés quai du Vignoble, à hauteur de l'étude des notaires Bovy-Lonnoy, puis quai de l'Ourthe en aval du pont, certains pourront être tentés d'emprunter la rue du Moulin. Nous attirons votre attention sur l'étroitesse de cette voirie communale où il n'est pas toujours possible de se croiser. Il est probable qu'il soit plus prudent, et que cela prenne moins de temps, de rester sur la N654 et de patienter au feu pour emprunter la bande de circulation alternée.



PIÉTONS

Le passage des piétons restera possible à tout moment, y compris pour se rendre en rive droite lors de la fermeture de la N654 à hauteur du Pont.



TRANSPORTS EN COMMUN

Les bus TEC circuleront tant que le chantier le permet. Certains arrêts situés le long de la N654 seront ponctuellement supprimés en fonction de l'évolution du chantier. Lorsque la N654 sera fermée (début novembre 2020, au moment de la pose de la conduite d'adduction au carrefour de la rue de la Gendarmerie), les bus effectueront une déviation depuis Poulseur jusqu'à la Place Leblanc en passant par Mont.



COMMERCES ACCESSIBLES

Pendant toute la durée des travaux, vos commerces locaux resteront accessibles.

Le Marché du jeudi sera également maintenu pendant toute la durée des travaux.

Les commerces situés le long du chantier de la N654 (la pharmacie Mees, la future pharmacie Lejeune, le cuisiniste Henry concept, le restaurant Un Max de goût, le Spar, le café Le Dilemme et le café Le Belle Vue, la boulangerie Chez Pirotte, la banque Belfius, la frierie Saint-Martin et la pharmacie « Joly ») seront particulièrement impactés, surtout lorsqu'ils se situent à l'intérieur d'un tronçon en chantier et que le stationnement sera interdit à l'intérieur de ce tronçon. **Plus que jamais, ces commerces compteront sur votre fidélité.**

Pour vous tenir informé.e de leurs actualités, vous pouvez consulter leur site internet, leur page facebook et la page facebook de « Je Commerce à Comblain ».



LA « TRAVERSÉE DE COMBLAIN » APRÈS LES TRAVAUX : CONVIVIALE ET SÉCURISÉE

En surface, des aménagements structurels sont prévus pour sécuriser les différents usagers :

- marquages au sol, effets de porte et dévoiement à hauteur de la rue de la Gendarmerie et de la Place Neuforge pour modérer les vitesses ;
- création d'un passage piétons accompagné d'un feu « intelligent » à hauteur de l'entrée de la Place Neuforge en venant d'Hamoir ;
- création de deux traversées cyclables au droit du pont du Vicinal et de la Place Neuforge, pour sécuriser la liaison cyclable entre les deux tronçons du RAVeL, en



LES ENTREPRISES LÉSÉES PEUVENT OBTENIR DES INDEMNITÉS COMPENSATOIRES DE LA RÉGION WALLONNE

La Région wallonne a mis en place un dispositif permettant de verser des indemnités aux petites entreprises de moins de 10 travailleurs (y compris les commerçants et indépendants) pour compenser l'impact sur leur activité des travaux effectués sur la voie publique. Cette indemnité compensatoire correspond à un montant de 100 euros multiplié par le nombre de jours où l'activité de l'entreprise est entravée par des travaux, avec un plafond de 6000 euros (avec un minimum de 20 jours d'entrave et un maximum de 60 jours d'entrave). Les entreprises doivent effectuer leur démarche par le biais de « **WALLINCO** », une application mobile à télécharger, qui demande l'utilisation de l'appareil photo et de la géolocalisation d'un smartphone pour constituer les preuves de l'entrave.

Plusieurs conditions doivent être remplies.

Notre service ADL se tient à votre disposition pour vous aider dans ces démarches (voir coordonnées au bas de la page).

PLUS D'INFOS

www.indemnités-compensatoires.be

Tél. : 081 33 40 00

PLUS D'INFOS

Pour toutes informations générales sur l'organisation et les impacts de ces chantiers, les riverains peuvent s'adresser au Secrétariat de l'Administration communale :
Tél. : 04 369 99 84
Mail : info@comblainaupont.be

www.comblainaupont.be
- Rubrique "Travaux N654"

Les entreprises et commerces impactés sont invités à s'adresser directement à l'Agence de Développement Local (ADL)
Tél. : 04 369 99 81 ou 87
Mail : info@comblainaupont.be

